

## **Augmentation du temps de travail et dégradation des conditions de travail pour les personnels du CNED : pour FO, c'est toujours NON !**

A la suite de l'annonce de la direction générale du CNED de remettre en cause les accords de 2002 concernant le temps de travail des personnels du CNED, plus de 200 collègues, personnels sur site et enseignants en poste adapté étaient réunis en assemblée générale les 8 et 9 avril à l'appel de l'intersyndicale FO-FSU-SNALC-UNSA.

Au cours de l'AG du 9 avril, les revendications des personnels ont été formulées :

- **Refus de toute augmentation du temps de travail,**
- **Ouverture immédiate des négociations sur les conditions de travail,**
- **Recrutement des personnels nécessaires au fonctionnement du CNED,**
- **Augmentation du nombre de postes adaptés courte et longue durée,**
- **Réemploi immédiat de tous les personnels non renouvelés à la rentrée 2021,**
- **Arrêt des contrats précaires et pérennisation des postes.**

Ces revendications ont été portées auprès de la direction du CNED par l'intersyndicale FO-FSU-SNALC-UNSA mandatée par l'AG du 9 avril. La direction n'a pas répondu aux revendications des personnels.

Suite à l'audience avec la direction générale du CNED le 13 avril, nous avons reçu de la secrétaire générale une proposition de groupes de travail sur les sujets suivants :

- Le télétravail-vers quelles évolutions ?
- Déroulement du process de recrutement
- Centralisation et harmonisation des process
- Charge des enseignants en postes adaptés

Chaque OS doit répondre avant le 30 avril.

**Cette proposition vise clairement à sortir les discussions du terrain des revendications des personnels et à chercher à les diviser en n'abordant les problématiques que de façon isolée.**

Force Ouvrière n'est pas défavorable à l'instauration de discussions en groupes de travail avec l'administration du CNED, mais le préalable à toute discussion est que celle-ci apporte les réponses attendues par les personnels sur les revendications qu'elles ont exprimées. C'est en ce sens que Force Ouvrière interviendra à l'heure d'information intersyndicale le **mardi 27 avril 2021 de 13h à 14h.**

**Nous invitons tous les adhérents Force Ouvrière à y participer.**

*Montreuil le 26 avril 2021*